

PORTAIL FAMILLES
RESERVATIONS DES VACANCES SCOLAIRES
2022 – 2023

DATE DE VACANCES SCOLAIRES	OUVERTURE DE L'ACM	PERIODE DE RESERVATION
TOUSSAINT 2022	Du 24 Octobre au 28 Octobre et du 02 au 04 Novembre 2022 Fermeture le lundi 31 Octobre	Du 16 Août au 01 Octobre 2022
NOEL 2022	Du 26 au 30 Décembre 2022 Fermeture du 19 au 23 Décembre 2022	Du 16 Août au 27 Novembre 2022
HIVER 2023	Du 13 au 24 Février 2023	Du 19 Décembre 2022 au 15 Janvier 2023
PRINTEMPS 2023	Du 17 au 28 Avril 2023	Du 19 Décembre 2022 au 19 Mars 2023

Nous vous informons que les accueils collectifs de mineurs sont soumis à la réglementation Jeunesse et Sports et donc un nombre de places limité par tranches d'âges.

Rappel des critères d'inscription.

1. Résider sur la commune de Marchiennes
2. Travailler conjointement
3. Les inscriptions seront validées en fonction du positionnement du portail famille et des taux d'encadrement.
4. **Les enfants extérieurs** seront acceptés en fonction des places disponibles (Priorité aux enfants Marchiennois).

- être propre et capable de manger seul,
- Etre inscrits sur le portail familles

Merci pour votre collaboration et votre compréhension.

Le Service Enseignement Animation Jeunesse
Sylvie BOULNOIS, Responsable du service EAJ –
Valérie JOLY, Adjointe à la Responsable et Directrice de l'ACM
Mathieu COUCHY, Directeur Adjoint de l'ACM

03 27 92 90 67

Mail : eaj@marchiennes.fr

Toute correspondance est à adresser à :